

# COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR PAR VISIOCONFERENCE DU 13 AVRIL 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

## Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière ; pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI jusqu'à son arrivée à 19h20), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint), Rémi BAUDOT (départ à 20h25), Nelly DEVILLE

## Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 19h05.

## 1. Approbation définitive du CR du BD du 25 mars 2022

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur à l'unanimité.

## 2. Dossiers de demande de subvention ANS

### - Numérisation

Le président, Jean-Philippe STEFANINI, fait part au bureau directeur de la tenue d'une première réunion pour définir le cadre général du projet de transformation numérique à déposer pour le 27 avril concernant l'axe 2 (digitalisation du management des organisations sportives dans le but de simplifier la gestion et de développer l'attractivité du réseau fédéral (ligues, comités, clubs) ). Un document est en cours de rédaction.

Après échanges avec C. Martinez et B. Peyvel, du Pôle Ressources National des Sports de Nature suite à l'annulation de la Nationale Sud-Est, événement qui devait servir de test de la plateforme OutdoorVision, le bureau directeur valide le report de cette expérimentation sur les Championnats de France de Relais et de Longue Distance à Risoul à l'unanimité. Cette proposition sera présentée au club organisateur. En conséquence, il est possible de développer une réelle communication sur ce dispositif ainsi que sur le dispositif Suricate. Une seconde demande de subvention dans le cadre de l'axe 3 des subventions Numérisation (projet Inter fédéral permettant de mutualiser le recueil de données favorable au développement des pratiques en CO), viendra compléter la demande de subvention numérisation

### - Médiatisation

Des problèmes techniques sont actuellement rencontrés pour déposer le dossier de demande de subvention ANS Médiatisation sur la plateforme Le Compte Asso. Le président va interroger ses interlocuteurs afin de pouvoir finaliser le dossier (pas de date butoir).

### - Cahier des charges ESQ 2022

Après examen, il apparaît que les postes ouverts par le Ministère d'Emplois Sportifs Qualifiés auprès des fédérations, dans les domaines : parasport, professionnalisation, quartiers, programme équipements sportifs de proximité, ne sont pas en concordance avec les besoins de la fédération.

## 3. Demandes de membre associé

La société CartO Landes a fait une demande pour devenir membre associé. Celle-ci est constituée par Alain Lavielle, personne détenant un ancien diplôme fédéral de cartographe. La demande est adoptée à l'unanimité.

Le Président informe le Bureau de l'absence de diplôme d'encadrement de Nicolas Talon, Kapt (79). Sa demande de membre associé n'est donc validée que pour la partie cartographie.

## 4. Relations avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Suite à des communications grand public de la FFRP, utilisant les termes de course d'orientation et de techniques d'orientation, une clarification semble nécessaire par rapport aux rando-challenges mis en place par celle-ci.

Un contact avec le DTN a eu lieu pour exprimer les problèmes que pose une telle dénomination.



Le président et la DTN devraient rencontrer la FFRP fin mai pour aborder les problématiques autour de la communication concernant des rando-challenges ainsi que des problématiques communes d'accès aux espaces de pratiques (ONF, Outdoorvision...) dans l'optique de relancer également le Ministère sur ces sujets.

## 5. O'France 2023

Valérie BERGER-CAPBERN explique les modalités envisagées de répartition des excédents.

Les échanges permettent de clarifier certains points ; prise en compte ou non des salariées dans le budget ; bénévoles extérieurs aux clubs locaux ; mise à jour de la cartographie.

Elle indique que les dates et lieux sont encore en négociation et qu'a priori, il ne serait pas fait appel à des prestataires membres associés. Un projet de convention, avec un budget prévisionnel, est à formaliser et à faire valider en Comité directeur. Un comité d'organisation est également à constituer.

## 6. Remarques sur les tarifs licenciés / non-licenciés

Les annonces de courses de certaines nationales ont attiré l'attention sur les tarifs pratiqués vis-à-vis des non licenciés, parfois moins élevés que ceux pour les licenciés.

Ces tarifs qui ne semblent pas être à même d'inciter les pratiquants à se licencier et, de ce fait, ne vont pas dans le sens de la politique fédérale.

Il est noté que le même phénomène est observable au niveau régional notamment car les structures font la gratuité de la part ligue et/ou club sur les pass.

Une sensibilisation va être faite auprès des organisateurs et des délégués de courses ; les modèles type d'annonce de courses, maintenant anciens vont être revus afin de clarifier certaines rubriques pour les organisateurs.

La commission Pratiques Sportives est chargée du dossier.

## 7. Section d'Excellence Sportive à Fontainebleau

Les informations obtenues du côté Éducation nationale indiquent que le Recteur ne décidera pas de l'implantation de SES dans l'académie de Créteil avant fin mai-début juin. Le lycée Uruguay fait partie des lieux potentiels.

Il a été précisé que « les sections d'excellence sportive peuvent accueillir dans la mesure des places disponibles des élèves qui ont été nommément identifiés par la DRAJES, à proximité des lieux d'entraînement, quelle que soit l'activité » donc pas seulement en Course d'Orientation.

Une réunion d'information est prévue le 11 mai prochain à destination des clubs et les familles.

## 8. Points divers

- Philippe POGU, Président de la Ligue Grand-Est, a sollicité la fédération pour une aide administrative dans le suivi des dossiers. Le Bureau suggère de le mettre en relation avec la Ligue AURA, de lui proposer de se rapprocher de son Comité Régional Olympique et Sportif pour cette demande qui relève d'une action de professionnalisation de la Ligue.
- Le Bureau valide Nelly DEVILLE comme représentante de la fédération lors de la Nationale de CO à VTT d'avril.
- Le Bureau propose, dans le cadre de prêt de matériel fédéral (arche, banderoles "Vauban", roll-up), un principe de non-refacturation (envoi payé par l'envoyeur, vers la FFCO ou le prochain utilisateur).  
Dans le cas où plusieurs manifestations solliciteraient ce matériel en même temps, priorité est donnée aux Championnats de France, puis aux Nationales, puis aux courses à étapes.  
Le Président va réviser les conventions en ce sens.  
De plus, un rappel sur l'importance d'un minimum de communication fédérale sur les compétitions de niveau national va être fait.
- Le Bureau directeur regrette de n'avoir toujours pas de porteur de projet pour le Tour Urbain.
- Le Président informe du lancement de l'appel à candidatures pour le Conseil des Jeunes du CNOSF.  
L'information sera diffusée via la LOC ou la LOL et les réseaux sociaux.
- Par ailleurs, le CNOSF a appelé à voter pour E. Macron au regard de la place du sport dans le projet des candidats à la Présidentielle.

Fin de la réunion à 21h.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale  
Dominique BRET

